

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

PROCÈS-VERBAL

Réunion du mardi 7 mai 2019

19h00- salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présents :

Marie-Sylvie Laurin,

Eric Cimon,

Chantale Casavant,

Marie-Christine Tremblay,

Marie-Ève Turcotte,

Simon Lachapelle,

Martin Prud'homme

Roxana Manea

Absents :

Isabelle Pouliot,

Myriam Laporte

1. Ouverture de l'assemblée

Éric Cimon ouvre l'assemblée du Conseil d'établissement à 19h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

Chantale Casavant propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé appuyée par Simon Lachapelle.

CE-18-19-036

3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2019 et suivis

Chantale Casavant propose l'adoption du procès-verbal, tel que modifié, appuyée par Marie-Sylvie Laurin.

CE-18-19-037

Modification au procès-verbal du 9 avril : Ajustement de la numérotation des points dans affaires courantes selon l'ordre du jour modifié.

Suivi du sondage sur l'offre de service pour les dîneurs : Nous sommes toujours en attente de consignes de la Commission scolaire avant de procéder.



4. Parole au public

Aucun sujet

5. Affaires courantes :

5.1 Projet éducatif

La direction générale adjointe nous a informés de l'ajout d'une consigne en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Comme nous bénéficions de la subvention gouvernementale « On Bouge au cube », nous devons avoir un objectif en lien avec l'orientation nationale de faire bouger les élèves 60 minutes par jour. Une courte rencontre avec l'ensemble du personnel a eu lieu afin d'ajuster le projet éducatif.

Une rencontre a eu lieu avec le comité de pilotage le 11 avril pour travailler à l'aboutissement des orientations du PEVR. La révision des orientations est présentée dans le document de référence.

Une fois le PEVR adopté, la prochaine étape prévue est d'établir les moyens pour mettre en action les objectifs ciblés. Cette étape permet d'orienter les choix budgétaires, de teinter les services et les priorités dans les choix de formations pour le personnel de l'école. L'équipe a travaillé fort pour bâtir cet outil et souhaite en faire le meilleur usage possible.

La façon d'évaluer les élèves selon le niveau scolaire et non en suivant une même cohorte est discutée en assemblée. La possibilité de faire des statistiques à partir d'une même cohorte pourrait être un outil qui permettrait de suivre les résultats du PEVR autrement que de la façon prévue.

La direction informe qu'une lettre a été envoyée à l'ensemble du personnel afin de préciser que l'évaluation de l'atteinte des objectifs du PEVR n'a pas pour objectif d'exposer les employés à des mesures disciplinaires dans le cas où un objectif ne serait pas atteint.

Roxana Manea propose l'adoption du PEVR, telle que proposée, appuyée par Martin Prud'homme.

CE-18-19-038

5.2 Organisation scolaire

L'annonce des groupes d'élèves pour l'an prochain a été faite par l'organisation scolaire. Il y aura une fermeture de groupe au préscolaire et une ouverture de groupe au 3^e cycle, en 6^e année. En résumé, il y aura 3 groupes par niveau jusqu'en 5^e année et 4 groupes de 6^e année. Étant donné la diminution de la clientèle, il n'y aura pas de direction adjointe en 2019-2020. Chantal Casavant se questionne à savoir si le poste de direction adjointe aurait été aboli en accueillant des classes spécialisées, la réponse est non parce que les normes pour avoir une

avoir une direction adjointe sont les suivantes : 500 élèves et plus ou 450 élèves et deux classes spécialisées.

5.3 Traiteur scolaire

Voici le suivi de la recherche d'un nouveau traiteur scolaire. Suite à une rencontre avec le traiteur Laniel, nous avons été informés qu'il est impossible pour eux de cuisiner dans leurs locaux actuels pour notre établissement puisqu'ils sont situés dans une autre Commission scolaire. Une rencontre est prévue avec M. Havard du traiteur Le lunch avec qui les repas seraient chauffés sur place. Une discussion est prévue avec M. Villeneuve du service de traiteur Tous pour un de Varennes.

En ce qui concerne les autres traiteurs suggérés, nous n'avons pas eu de nouvelles du traiteur Félix et les traiteurs situés à Montréal représentent certaines contraintes en lien avec le déplacement vers notre établissement.

Un contrat avec un traiteur scolaire est signé chaque année.

5.4 Photo scolaire

Le choix du fournisseur de photo scolaire relève de la direction de l'école. Cependant, elle est soucieuse de discuter de ce choix avec le conseil d'établissement étant donné que les parents sont clients de ce service. Le photographe actuel Ynaimage a communiqué avec nous et nous propose de prendre les photos des élèves dès les premiers jours d'école. Suite à certains échanges, il est demandé de vérifier la possibilité de repousser la date des photos scolaires un peu plus tard vers 3^e semaine de septembre. Une demande sera faite auprès de Ynaimage pour modifier la date de prise de photo proposée.

5.5 Location de locaux

L'école a été approchée par une compagnie de production de série Web pour que les locaux de l'école soient utilisés pour un tournage en été 2019, avant la rentrée des enseignants. Environ 10 jours de tournage sont prévus pour une location au coût de 300\$ par jour. Les producteurs sont au courant que des travaux sont prévus dans la bibliothèque cet été.

Suite à l'expérience de tournage vécue à l'été 2018, le matériel n'avait pas nécessairement été remis dans le bon local. Des clauses de remplacement de matériel abîmé et à l'effet que les locaux doivent être remis tel que prêtés sont à prévoir au contrat. La planification du ménage d'été par les concierges est aussi à prévoir.

Marie-Christine Tremblay propose l'approbation du prêt de locaux à des fins de tournage, appuyée par Martin Prud'homme.

CE-18-19-039

5.6 Aide aux devoirs

M. Cimon présente un compte-rendu d'une rencontre avec Jean-Robin April au sujet de l'élaboration des possibilités d'implanter un service d'aide aux devoirs en 2019-2020. Parmi les idées proposées, les élèves avec plan d'intervention et/ou sans ressources d'aide pour les devoirs pourraient être ciblés. L'aide aux devoirs pourrait être une façon de soutenir l'enseignant en apportant de l'aide aux élèves qui en ont le plus besoin.

Il est suggéré de solliciter une implication bénévole auprès d'étudiants, de retraités ou par le biais d'organismes locaux tels que le CAAB (Centre d'action bénévole de Boucherville). Mettre la structure en place et assurer la gestion des bénévoles pourrait représenter un coût. Il est aussi nécessaire de s'assurer des compétences des bénévoles, d'avoir le consentement des parents et qu'une vérification des antécédents judiciaires soit faite. Il reviendrait au Conseil d'établissement de trouver le financement pour la mise en place de cette activité.

Dans la recherche de conditions optimales, la disponibilité des locaux est à évaluer par rapport aux besoins du service de garde après l'école. Une collation avec la personne bénévole pourrait permettre la création d'un lien significatif. Un outil de communication pourrait être en place pour que l'échange entre le bénévole, l'enseignant et le parent soit fait.

Les enseignants indiquent que le souhait des parents qu'un service d'aide aux devoirs soit offert ne correspond pas nécessairement à un souhait des enseignants et ne soulèvera pas nécessairement l'enthousiasme.

5.7 Comité environnement

Suite à la fête de la rentrée, des bénévoles ont remarqué que les bacs de recyclage étaient mal utilisés et que beaucoup de bouteilles d'eau et de boissons sucrées étaient jetées presque pleines. Évelyne St-Onge, éducatrice au service de garde, travaille fort pour que le recyclage soit bien fait auprès des élèves de l'école. Elle est très impliquée et connaît beaucoup de choses sur le sujet de la gestion des déchets et du recyclage.

L'objectif est de se pencher sur le sujet, d'informer le personnel, les élèves et les parents afin d'améliorer l'impact sur l'environnement. Est-ce que l'équipe a un intérêt à développer des outils pour le personnel? Que pouvons-nous mettre de l'avant pour faire avancer l'école? Le but visé est davantage d'informer, de prévoir un affichage informatif, de sensibiliser, plus que de créer un comité. En termes de vérification de l'intérêt, le sujet sera présenté en assemblée générale du personnel de l'école. Évelyne pourrait être invitée à parler de ce sujet qui la passionne pour lequel elle a des compétences.

6. Parole aux invités

Aucun invité

7. Suivi des comités

7.1 Bibliothèque

La CSP travaille à la préparation de l'appel d'offres. Les plans sont envoyés. Nous pensons qu'il est préférable d'enlever des éléments de menuiserie pour que le projet soit de moins de 100 000\$ pour éviter l'appel d'offres public et gagner du temps. Des noms de fournisseurs nous seront fournis par les ressources matérielles pour l'achat de mobilier et accessoires.

Marie-Ève Turcotte a vérifié auprès des écoles où des meubles pourraient être fabriqués par des étudiants. Par contre, l'école des métiers du meuble de Montréal ne pourrait pas préparer le mobilier avant août 2020.

La possibilité d'avoir des dons de mobilier est à valider auprès de la CSP à savoir s'il peut y avoir des émissions de reçus fiscaux.

Les travaux de construction pourraient s'étirer jusqu'en septembre.

7.2 Financement

Vente de bijoux : Il a été proposé par Sophie Dubreuil de faire une vente de bijoux pour financer les travaux de la bibliothèque.

Roxana Manea propose l'adoption de la proposition de campagne de financement de vente de bijoux, appuyée par Chantale Casavant.

CE-18-19-040

Vente de fournitures scolaires : Informations à venir au prochain C.É. pour la vente d'articles scolaires. Voir les propositions de projet clé en main pour le service de vente d'articles scolaires.

7.2.1 Retour sur le cinéma

L'activité a permis d'amasser 1617\$. Un post-mortem sera fait au comité de financement.

7.2.2 Bilan financement

Un bilan de l'argent amassé pour la bibliothèque est en préparation au service des finances de la CSP. Cette année, le montant amassé pour la bibliothèque jusqu'à maintenant est de 24 691,27\$.

7.2.3 Marchethon

Le marchethon aura lieu le 9 mai prochain. Cette activité avait rapporté un montant de 7800\$ environ en 2017-2018.

8. Information

8.1. Parole au président

Aucun sujet

8.2. Parole aux membres

Il faudra bientôt déterminer le prochain projet de fond à destination spéciale. Il est souhaitable de consulter l'équipe-école afin d'apporter des idées, des projets porteurs de sens. Il faut se questionner à savoir si l'objectif de certaines activités est de faire vivre l'expérience sociale de l'événement proposé ou de ramasser de l'argent pour d'autres projets. Si un montant d'argent est chargé aux parents, il faut annoncer l'objet de la campagne de financement à l'avance. La poursuite des activités telles que la vente de fournitures scolaires, la danse, le cinéma, sont-elles à refaire? Il faut minimalement avoir un objectif pour la fête de la rentrée. Arriver avec des propositions.

8.3. Parole au représentant du comité de parents

Il est suggéré par le président de devancer ce point dans le prochain ordre du jour.

Le comité a eu une présentation du portail Mozaik par le service informatique. Le portail Mozaik viendra remplacer le portail pédagogique. Au secondaire, l'utilisation de ce portail est plus avancée que pour le primaire. Un nouveau document de référence a été préparé pour la gestion des voyages au secondaire, en ce qui concerne les frais chargés aux parents pour assurer une normalisation des pratiques.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a rencontré le ministre de l'Éducation, ce fut une rencontre très formatrice. Il a été question de transformer les commissions scolaires en centre de service. Il est question de revoir les rôles des conseils d'établissement et d'évaluer comment avoir une gestion le plus près de l'école possible.

Il a aussi été question des classes de maternelle 4 ans en table ronde.

Présentation du Lab-école, de réflexions en lien avec les études en lien avec ce projet. Comment rénover une vieille école? Repenser l'école de demain. Beaux principes, belle présentation.

Une conférence gratuite en ligne est offerte le 8 mai de 19h à 19h30 sur le sujet de la mise à jour de la loi 12 en lien avec la gratuité scolaire.

8.4. Parole à la représentante du service de garde

L'entrée de données des nouvelles inscriptions au service de garde est en cours. Le service de garde est en attente de la confirmation de la fréquentation scolaire de certains élèves avant de pouvoir compléter cette vérification.

8.5. Parole à la direction

Aucun sujet

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 22h10. La prochaine séance est prévue le 4 juin 2019.

Nathalie Hébert
Directrice

Éric Cimon
Président

ADOPTÉ